



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 16 AU 22 FÉVRIER 2021

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

MENUS A LIRE VERTICALEMENT

	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22
SOUPE 0,90€	<b>Soupe 4 Légumes</b>	<b>Velouté de Champignons</b>	<b>Soupe du Maraîcher</b>	<b>Bouillon de Bœuf Alphabet</b>	<b>Velouté de Carottes</b>	<b>Soupe Julienne</b>	<b>Velouté de Légumes</b>
ENTRÉE	ŒUF BÉARNAISE ou JAMBON SEC	QUICHE DU JOUR ou HARICOTS VERTS VINAIGRETTE	SARDINES À LA TOMATE ou SALADE D'ENDIVES AU NOIX	SALADE VERTE ou POMMES DE TERRE EN SALADE	TERRINE DE LÉGUMES ou HARICOTS BLANCS EN SALADE	PÂTÉ CROÛTE ou SALADE COMPOSÉE	CHOU ROUGE VINAIGRETTE ou MOUSSE DE POISSON
PLAT OU PLAT UNIQUE	RÔTI DE BŒUF ou SAUTÉ DE PORC	STEAK HACHÉ DE VEAU ou BLANQUETTE DE DINDE	<b>SPAGHETTIS CARBONARA</b> ou	CABILLAUD SAUCE CITRON ou TOMATE FARCIE	QUENELLES SAUCE AURORE ou GRATIN DE POISSON	SAUTÉ DE POULET ou SAUTÉ D'AGNEAU	PAUPIETTE DE VEAU ou ÉCHINE DE PORC GRILLÉE
LÉGUME	PURÉE DE CAROTTES ou CHOUX DE BRUXELLES	POIS AU LARD ou SEMOULE	<b>BŒUF CAROTTES</b>	RIZ PILAF ou RATATOUILLE	PÂTES ou SALSIFIS PERSILLÉS	FLAGEOLETS ou POMMES DAUPHINES	CHAMPIGNONS PERSILLÉS ou POÊLÉE DE LÉGUMES
FROMAGE	SAINT NECTAIRE ou FROMAGE FAISSELLE	MORBIER ou FROMAGE FONDU	BÛCHE MÉLANGE ou YAOURT NATURE	FROMAGE DU JOUR ou BOURSIN NATURE	CANTAL ou PETITS SUISSES	CAMEMBERT ou MAROILLES	FROMAGE FRAIS ou COMTÉ
DESSERT	FROMAGE FRAIS SUR COULIS ou FRUIT	PRUNEAUX AU SIROP ou FLAN À LA VANILLE	COMPOTE ou FRUIT	PÂTISSERIE DU JOUR ou PÊCHE FAÇON MELBA	MOUSSE DE MARRONS ou FRUIT	PARIS-BREST ou SALADE DE FRUITS	YAOURT AUX FRUITS ou FRUIT
PAIN 0,54€ (si besoin cocher la case ci-contre) <input type="checkbox"/>							

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible ADMR TOURNUS AU 03 85 21 92 73 OU LA CUISINE DE JACQUOTTE AU 03 85 72 28 67

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés en cas d'absence non justifiée au moins 48 heures à l'avance (sauf hospitalisation d'urgence) si elle est signalée

**ATTENTION: Nous vous demandons d'être au maximum présent au moment de l'heure de passage,****Nous rappelons qu'il nous est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.****En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,**